



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION
Numéro du produit	12105
Synonymes; marques commerciales	PBTC, BAYHIBIT AM, PBTC 50% SOL, DEQUEST 7000, PBTC 50%

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Chimique Agent complexant Dispersant
--------------------------	--------------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	12105

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Met. Corr. 1 - H290
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Mentions de danger	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Mentions de mise en garde	P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID	30 - 60%
Numéro CAS: 37971-36-1	Numéro CE: 253-733-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119436643-39-XXXX
Classification	
Met. Corr. 1 - H290	
Eye Irrit. 2 - H319	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m³. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes des substances suivantes: Phosphore.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Neutraliser la matière déversée avec de la pierre à chaux broyée, du carbonate de sodium ou de la chaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Eviter tout déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter le contact avec les matières suivantes: Bases fortes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Métaux communs. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker à l'écart des produits suivants: Bases fortes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID (CAS: 37971-36-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 158 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 80 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 79 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.1 mg/kg/jour
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 40 mg/kg/jour

PNEC

- eau douce; 3.33 mg/l
 - eau de mer; 0.33 mg/l
 - rejet intermittent; 10.42 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 50.4 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 1.47 mg/kg
 - Sol; 0.491 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Mesures d'hygiène

Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas de données de test particulières disponibles.
pH	pH (solution diluée): 1.5 - 2.0 @ 1%
Point de fusion	-15°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C
Point d'éclair	> 100°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	2 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	1270 - 1300 kg/m ³
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	: -1.36
Température d'auto-inflammabilité	>500°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions
dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition
dangereux Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes des substances suivantes: Phosphore.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 6.500,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀
mg/kg) 4.000,0

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires
graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: > 1042 mg/l, OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 1071 mg/l, Daphnia magna OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 140 mg/l, Scenedesmus subspicatus OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage : -1.36

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3265
N° ONU (IMDG)	3265
N° ONU (ICAO)	3265
N° ONU (ADN)	3265

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CONTIENT 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CONTIENT 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID)
Nom d'expédition (ICAO)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (CONTAINS 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CONTIENT 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C3
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 1. Acides

EmS F-A, S-B

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence 2X

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p>
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p>
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	01-06-17
Numéro de version	2.001
Remplace la date	26-12-16
Numéro de FDS	12105

PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Signature	Jitendra Panchal